

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 22 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents à la séance : 24
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3
Nombre de votants : 27
Date de la convocation : 16 juin 2026
Date d'affichage : 16 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ GILDAS, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, LE MIGNOT Daniel, KERTUDO Maryline, PICART Olivier, TOUDIC Marie Evelyne, ESNEU Pacal, LE POUL Christian, L'HOSTIS Florence, CALLENNEC HUET Edith, BRIER Sandrine, TROGOFF Olivier, MARTIN Sébastien, GUEVELOU Laurent, CHARLIER Claire, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GEFFROY Séverine, NICOL Marie-Noëlle, HADJADJE Valérie, CLECH Vincent, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, LE GALL Maël

Absents : BONIZEC Christel, LE BALCH Elise, COUTELLEC Benoit

Procurations : BONIZEC Christel à BRIAND Sandrine, LE BALCH Elise à CHARLIER Claire, COUTELLEC Benoit à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026/80

Finances Locales

Budget annexe « Boutiques Cœur de Ville »

Affectation définitive du résultat 2025 après approbation du compte financier unique (CFU)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/05 en date du 6 février 2026 portant reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/79 en date du 22 juin 2026 approuvant le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 ;

Considérant que le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe « Boutiques Cœur de Ville » fait apparaître les résultats définitifs suivants :

BOUTIQUE CŒUR DE VILLE - RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'EXERCICE

2025	Report 2024	Pat affectée à l'investissement	Solde d'exécution 2025	Résultat de Clôture 2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT	198,89 €	- €	- 70,57 €	128,32 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	16 800,87 €		97 280,00 €	114 080,87 €
TOTAL				114 209,19 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	27
Votes Pour :	27
Votes Contre :	0
Abstention :	0

- **CONSTATE** les résultats définitifs de l'exercice 2025 tels qu'ils ressortent du compte financier unique et présentés dans le tableau ci-dessus ;
- **DÉCIDE** d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2025 du budget annexe « Boutiques Cœur de Ville » comme suit :

RÉSULTATS DÉFINITIFS :

Excédent de fonctionnement reporté R 002 - BP 2026	128,32 €
---	----------

Excédent d'investissement reporté R 001 - BP 2026	114 080,87 €
--	--------------

- **CONFIRME** les montants repris par anticipation au budget primitif 2026, conformément aux résultats définitifs constatés au compte financier unique.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
 Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
 Gildas HERVÉ

La secrétaire de séance,
 Maryline KERTUDO

